

Les fusillés du 29 mars 1956*.

Constantine, Archives, histoire et mémoire

Ouanassa SIARI-TENGOUR ⁽¹⁾

Les fusillés du pont du Laurier rose

Le 29 mars 1956, vers 23h40, sur la route du Khroub, non loin du pont du Laurier rose, situé peu avant le terrain d'aviation d'Oued Hamimine, huit constantinois : Boudjebir Mohamed Ben Rabah né en 1931, Bouzou Abdelmalek Ben Mohamed né en 1924, Benrabia Abdelmadjid Ben Tahar né en 1932, Beziche Belkacem Ben Mohamed né en 1926, Houhou Ahmed Reda né en 1911, Ladjabi Mohamed Tahar né en 1920, Bouallag Smaïl né en 1904 et Benkahman Maâmar né en 1934 sont fusillés par des éléments appartenant au Bataillon de Corée¹.

Le procès-verbal de la brigade de la gendarmerie de Constantine² a noté la présence « des traces de balles à la tête, au ventre et aux jambes » sur les corps de trois d'entre eux, et « des traces de balles à la tête, aux bras et à la poitrine » sur les corps des cinq autres fusillés. Les huit cadavres furent ensuite conduits à la gendarmerie du Khroub et entreposés dans « un local », toujours selon procès-verbal.

Mise en scène de la liquidation des huit « suspects »

D'après le rapport établi par les deux gendarmes de la brigade de Constantine³ : Laurens Didier et Nanach Joseph, c'est vers 18 heures qu'ils reçurent l'ordre⁴ de se présenter devant le commandant du Bataillon de Corée, stationné à la caserne de la

* Cet article a fait l'objet d'une version plus courte publiée par *El Watan* le 2 avril 2015.

(1) Unité de Recherche sur les Territoires Emergents et Sociétés / CRASC, 25000, Constantine, Algérie.

¹ Le Bataillon de Corée est installée à la caserne La Testanière, à Constantine depuis le début de l'année 1956. A cette date, il est placé sous le commandement du chef de bataillon Louis Jammes. Il existe une énorme bibliographie sur le Bataillon de Corée, pour une vue d'ensemble sur son passage en Algérie, cf. le site : www.bataillon-coree.org.

² ANOM, 9314/ 103, procès-verbal du 1^o avril 1956.

³ La section de la Gendarmerie de Constantine est dirigée par le capitaine Biland, ANOM, 9314/103.

⁴ Message 483 /2 section du 29 mars 1956, FR 9314/103, ANOM.

Testanière (dite des Sénégalais)⁵. Leur mission est de « transférer des suspects à la caserne de la gendarmerie du Khroub ». Dans la soirée du 29 mars 1956, à 19 heures plus précisément, ils se rendent à la caserne de la Testanière où le commandant leur signifie que le départ est retardé de quelques heures parce que les « opérations d'identification par la Police » ne sont pas terminées. Finalement, « le commandant d'armes de la Place de Constantine ordonne de former le convoi ». Il s'agit du général du corps d'armée Louis Morlière en personne.

Ce n'est donc que vers 23 heures, que le convoi militaire prit la route à destination du Khroub. Il est composé de trois jeeps et d'un camion de type Dodge où furent installés les huit suspects sur la plateforme sous la garde de « quelques militaires ». Le convoi emprunte le pont de Sidi Rached, puis la route nationale n° 3 (la route de Batna⁶). Le trajet se poursuit « normalement jusqu'à proximité du pont du Laurier rose situé avant le terrain d'aviation d'Oued Hamimine », puis marque un arrêt brusquement à cause de la crevaison de la roue gauche du camion «Dodge ». Tandis que le conducteur s'attelle à changer la roue, le lieutenant Max Fourchier, commandant de la 3^o compagnie du Bataillon de Corée ordonne à ses hommes la surveillance des environs. Il prend soin de laisser deux soldats pour garder les « prisonniers ». Suivant la lecture du rapport de gendarmerie, c'est à ce moment que deux suspects (on ne sait pas lesquels !) « bondissent sur le militaire qui se trouvait à l'arrière », offrant l'occasion au reste des « *suspects* » de sauter du camion et de prendre la fuite. Ils s'éparpillent de chaque côté de la route si l'on en croit le croquis, joint au procès-verbal. Aussitôt, Max Fourchier, le lieutenant de l'escorte donne l'ordre de tirer sur les fuyards non sans avoir fait les sommations d'usage. Les huit suspects sont abattus immédiatement et les corps sans vie sont remis dans le camion qui poursuit son chemin vers le Khroub.

Le commandant de section de la gendarmerie de Constantine est aussitôt avisé de « cet incident ». Ce dernier informe également les autorités civiles et militaires du Khroub, soit le juge de paix, le maire et le commandant d'Armes. En raison du marché

⁵ Sur l'emplacement de cette caserne qui a été détruite, se trouvent aujourd'hui la gare des autobus desservant une partie de la ville et le centre culturel Malek Haddad.

⁶ Route de Batna ou route du Chalet des Pins.

hebdomadaire qui devait avoir lieu le matin du 30 mars 1956 et craignant une réaction de la part de la population algérienne⁷, « le commandant d'Armes du Khroub fait inhumer les corps à l'intérieur du camp militaire ». Il s'agit du camp d'aviation d'Oued Hamimine. C'est là en effet qu'à l'été 1970, un charnier est découvert lors de l'ouverture du chantier de la Sonacome. De nombreux indices sont retrouvés, comme les lunettes et la clé du domicile de Reda Houhou ou la pièce d'identité de Mohamed Tahar Ladjabi⁸.

Tel est le récit de la fin tragique des huit suspects arrêtés à Constantine le 29 mars 1956, ou de ce qui ressemble à une opération de liquidation organisée par les autorités militaires françaises selon la triste procédure de « la corvée de bois ». Cette première lecture apporte une réponse claire à la disparition des huit suspects.

Leurs familles ne se faisaient aucune illusion quant au sort qui leur fut réservé. Les corps des huit suspects sont portés disparus jusqu'à la découverte du charnier d'Oued Hamimine, au printemps 1970, soit quatorze ans après leur arrestation et leur disparition.

A l'époque, les autorités de l'Algérie indépendante se sont contentées d'offrir une sépulture aux huit civils, exécutés sommairement le 29 mars 1956, au cimetière du Khroub, dans le carré réservé aux chouhada, sans prendre la peine de leur donner un nom.

Grâce à ce procès-verbal, le mystère est levé : il est possible de mettre un nom sur le premier responsable qui a ordonné /ou couvert leur liquidation, de mettre un nom sur ceux qui ont ouvert effectivement le feu tout comme il est possible aux familles des victimes de faire leur deuil. Le procès-verbal reproduit la déposition de René Anglade lieutenant du secteur autonome de Constantine et de trois soldats rattachés à la 3^{ème} Compagnie du

⁷ La population du Khroub a été fortement éprouvée depuis le 1^{er} Novembre 1954. De nombreuses rafles sont régulièrement organisées (ex celle du 6 août 1955 où plus de 12 000 personnes furent interpellées dont 4000 ont été retenues) et lors de l'insurrection du 20 août 1955, la répression a été particulièrement meurtrière.

⁸ J'ai effectué des démarches auprès de la gendarmerie de Constantine pour prendre connaissance du procès-verbal établi lors de la découverte du charnier, sans succès jusqu'à ce jour. Je me suis basée sur les témoignages des parents des différentes victimes, à savoir la moudjahida Djamilia Guellal, nièce d'Ahmed Reda Houhou, le fils de Mohamed Tahar Ladjabi, la famille de Abdelhamid Bouzou, celle de Benarabia.

Bataillon de Corée : Rodolphe Danjon 1^{ère} classe, de Jean Bizeau caporal-chef et Maurice Boulogne sergent. Au total, avec les deux gendarmes et le lieutenant Max Fourchier, l'escorte était composée de sept personnes, huit si l'on compte le chauffeur du camion Dodge. Cependant, ce procès-verbal de la gendarmerie n'apporte qu'une partie de la réponse à la liquidation des huit fusillés. Autant dire que la production d'un tel récit est loin de lever le voile sur les circonstances réelles de la mort des « suspects ». Le récit ne manque pas de contradictions du reste : s'il est vrai que les « fuyards » ont été liquidés car ils n'ont pas obtempérés aux tirs de sommation, pourquoi tenir secret leur enterrement dans une fosse commune? Il est possible que les huit otages aient été tués à la caserne même de la Testanière. Ce qui plaide en faveur de cette hypothèse est la présence de Benkaman Maâmar qui figure dans ce procès-verbal, alors qu'il a été abattu par le fils du commissaire Sammarcelli⁹.

Il est avéré en effet, que la consignation d'une telle déposition soit dictée par le seul souci de protéger l'institution militaire et de légitimer la liquidation physique des huit personnes prises en otage.

On ne saurait comprendre la disparition soudaine de ces huit habitants de Constantine sans en référer au contexte de la lutte armée qui se déroule sur le sol algérien depuis le 1^{er} Novembre 1954, au nom du FLN/ALN. Leur mort a partie liée avec « la guerre qui ne dit pas son nom » et les mesures policières et politiques que le gouvernement français a adoptées pour rétablir l'ordre et la sécurité. L'exemple des huit fusillés de Constantine nous ramène à l'étude des enjeux que la guerre implique à l'échelle locale.

Retour à l'actualité locale

En ce jour du 29 mars 1956, vers 9h 20, la ville est secouée par l'attentat qui a visé le commissaire de police Jean Sammarcelli. Il a pour habitude d'emprunter la rue des Cigognes (zenqat M'qais) pour se rendre au commissariat du deuxième arrondissement de la Place des Galettes/Rahbat el Souf dont il a la responsabilité. Mais ce jour-là, à partir de la rue de France (rue du 19 juin 1965), il s'engagea dans la rue Sidi Lakhdar avant de tourner à gauche

⁹ D'après entretiens avec des Constantinois.

dans la rue Combes (Djezzarines). A l'angle de la rue Floquet, sur ordre de l'organisation du FLN dirigée par Messaoud Boudjeriou¹⁰, le commissaire est abattu d'un coup de révolver tiré par le fidaï Amar Benayeche¹¹. Transporté en urgence à la clinique Ghozlan, Jean Sammarcelli décède peu après à l'hôpital civil. Aussitôt, les opérations de police et de repréailles commencent.

Constantine, la citadelle des barbelés

La ville est depuis la fin du printemps 1955 surveillée conjointement par les forces de police, l'armée et les unités territoriales¹². Pour mieux s'assurer du contrôle spatial de l'espace urbain, des « barbelés »¹³ obstruent de nombreux passages de la ville – vieille ville en particulier – reconfigurant, au nom de « l'ordre public »¹⁴ la circulation des personnes. A la moindre alerte, certains accès de la vieille ville sont immédiatement fermés à l'aide de barbelés et chevaux de frise tandis que le dispositif de surveillance est renforcé par des patrouilles qui vérifient les cartes d'identité des passants en procédant systématiquement à la fouille corporelle¹⁵.

¹⁰ Messaoud Boudjeriou (1930-1961), chef de l'organisation FLN/ALN pour Constantine et ses environs. Cf., Boudjeriou, A. (2010), *Guerre d'Algérie, Mintaka 25*, Constantine, 2^{ème} édition.

¹¹ Amar Benayeche dit « Amar Chemin de fer » (1932-1956) est un fidaï qui faisait partie de la cellule dirigée par Messaoud Boulatrous dit Mohamed Tahar ; il prend le maquis après l'attentat contre Sammarcelli et tombe au champ d'honneur dans un accrochage au mois d'octobre 1956, entre Djebel el Ouahch et Smendou (Zighoud Youcef aujourd'hui). Cf. Rapport de la Police judiciaire Constantine in FR 92. 178, ANOM

¹² Le décret portant création des unités territoriales (patrouilles civiles européennes) est signé par Edgar Faure le 21 mai 1955.

¹³ Ces opérations « Barbelés » qui sont expérimentées d'abord à Constantine sont appliquées par la suite dans les autres villes algériennes. Cf. *La Dépêche de Constantine* du 17 juillet 1956 annonce l'opération « Barbelés » pour Bône/Annaba. Le thème des barbelés figure dans de nombreux écrits littéraires : Salah Fellah, *Les Barbelés de l'existence*, Alger, SNED, 1967. L'exemple de la ville d'Oran est décrit dans le roman de Jed Elkenz, *Les barbelés du village Nègre*, Alger, Casbah Editions, 2007. La généralisation de l'opération « Barbelés » acquiert une nouvelle dimension avec l'ouverture des camps de regroupements et l'édification des « barrages électrifiés » : Ligne Morice (Est) et Ligne Challe (Ouest). Sur ce point voir Jacques Vernet « la réalisation des barrages pendant la Guerre d'Algérie », Jauffret, J.-C. ; Vaisse, M. et Ageron, C.-R. (2010), *Militaires et Guerilla dans la Guerre d'Algérie*, Bruxelles, éd. Complexe.

¹⁴ Cette notion d'ordre public est empruntée aux réflexions qu'Alain Dewerpe consacre aux espaces et temps policiers dans son ouvrage *Charonne 8 février 1962, anthropologie historique d'un massacre d'Etat*, Paris, Gallimard, 2006, p. 89-100.

¹⁵ Il existe dans les archives photographiques de l'AFP de nombreux clichés qui ont fixé ces moments où l'on voit des hommes plaqués contre un mur, les mains en l'air.

*La Dépêche de Constantine*¹⁶ n'a pas manqué de rapporter que « les différentes unités militaires de la subdivision cernèrent tout d'abord la ville de Constantine dont les voies d'accès furent bouclées ». Une rafle « la plus importante qui soit »¹⁷ est alors organisée, elle touche les quartiers de la vieille ville occupés dans leur majeure partie par la population musulmane. « La troupe prend place le long de la rue Nationale (Larbi Ben M'hidi), sur le pont Sidi Rached et les hautes falaises du Rhumel »¹⁸.

Selon de nombreux témoignages recueillis auprès de personnes ayant vécu cette triste période qui recoupe le témoignage publié par les *Français libéraux* de Constantine, rien ne fut épargné aux Constantinois. Les hommes, des milliers (environ 15 000) ont été emmenés manu militari dans des camions de l'armée avant d'être parqués devant le commissariat central, situé au Coudiat « A 22 heures, les camions montaient encore vers le Coudiat, chargés d'hommes et de jeunes gens »¹⁹.

D'après Patrick Kessel, « la rafle était tellement démesurée qu'on a pu évidemment contrôler les identités que d'un petit nombre. Mais le but était semble-t-il moins une vérification de papiers qu'une manifestation de force »²⁰ les hommes arrêtés passèrent la nuit avant d'être libérés tandis que beaucoup (on avance le chiffre de cinquante²¹) ont disparu. Sur ces disparitions, *la Dépêche de Constantine* révèle dans ses colonnes le 30 mars 1956 « qu'en marge de cette vaste opération, il convient de préciser que des mesures d'une exceptionnelle rigueur ont été prises à Constantine et dans les environs immédiats, à l'encontre d'un certain nombre de suspects notoires ». La rafle s'est en effet déplacée peu après minuit (au matin du 30 mars) vers les faubourgs populaires situés au sud-ouest, en contrebas de Babel

¹⁶ *La Dépêche de Constantine* du 30 mars 1956

¹⁷ D'après le *Bulletin des Français libéraux de Constantine*, cité par Denise et Robert Barrat, *Algérie, 1956, Livre blanc sur la répression*, Paris, Alger, éd de L'Aube et Barzakh, 2001, p. 129-133. La rafle est à inscrire dans le champ des manifestations de la violence policière. Etranges manifestations où il n'y a ni cortège, ni banderoles, ni slogans scandés mais un corps social algérien souffrant, matraqué et parqué dans la rue, les mains en l'air, livré à l'arbitraire des forces de l'ordre, exposés au froid, à la pluie ou au soleil, selon le moment.

¹⁸ D'après Georges Penchennier, *Le Monde* du 22 avril 1956 cité in Patrick Kessel, *Guerre d'Algérie, Ecrits censurés, saisis, refusés*, 1956-1961, Paris, l'Harmattan, 2003.

¹⁹ *La Dépêche de Constantine*, 30 mars 1956.

²⁰ *Idem.*, p. 114.

²¹ *Idem.*, p. 131.

Oued vers la rue Ouled Braham (Les Maquisards) et la rue Bienfait (rue Kitouni Abdelmalek). 10 000 personnes sont contrôlées et une trentaine de personnes sont arrêtées et des documents sont récupérés.

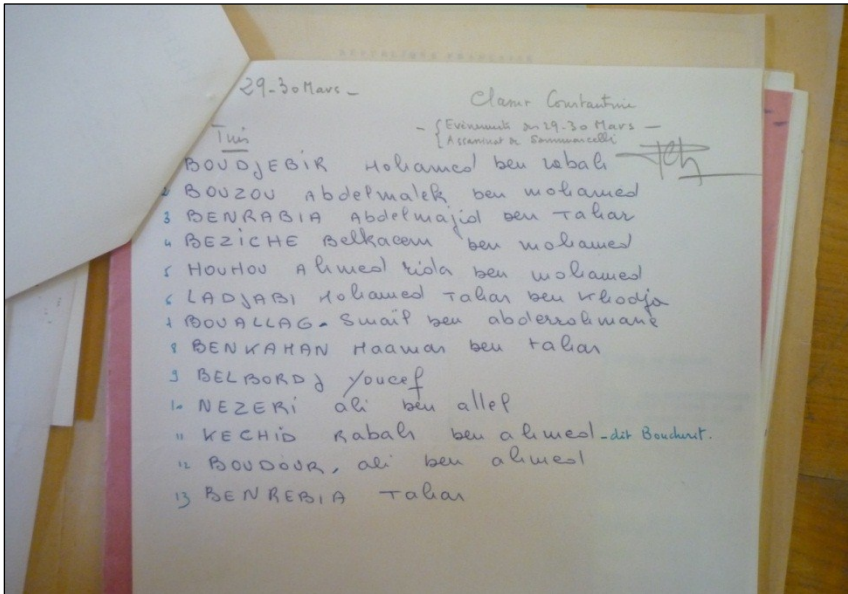
Par la suite, la seule version rendue publique est la suivante : « treize suspects qui avaient essayé de franchir les barrages avaient été abattus sous le pont Sidi Rached ». Or certains ont été arrêtés soit à leur domicile (cas de Benarabia, le père et le fils, de Reda Houhou) soit sur le lieu de leur travail (cas de Beziche et de Belbordj). Cette information crue est livrée à l'opinion publique sans ambages. L'identité des victimes n'est pas révélée. Les suspects appartiennent au monde de l'anonymat et désormais au monde du silence. C'est l'exemple des pratiques répressives que les forces de police et de l'armée réservent à la population musulmane, en toute impunité. Le massacre est donc justifié au motif d'une « tentative de fuite ». Patrick Kessel qui a tenu à se rendre sur les lieux où cinq corps (sur les treize) furent abattus, en contrebas du pont Sidi Rached, précisait « qu'on voyait [...] de larges taches de sang sur le sol. J'ai relevé dit-il six impacts de balles dans le mur à hauteur de la poitrine ». Il conclut « que l'assurance de l'impunité est telle qu'on a même plus besoin de maquiller les faits »²². Le massacre étant reconnu, il n'y eut aucune information ouverte contre ceux qui ont décidé de l'exécution physique des otages.

En réalité, on l'aura compris, ces treize suspects (cinq + huit) firent l'objet d'une exécution sommaire au nom de la logique de la responsabilité collective instaurée depuis le début de la guerre d'abord dans l'Aurès, puis étendue officiellement au Constantinois dès le mois de mai 1955 par le général Cherrière²³, commandant la X^e région militaire (i.e. l'Algérie). Les Constantinois se rappellent de la prise d'otages des treize personnes en guise de représailles. Certains avancent que leurs noms figuraient dans les papiers de Sammarcelli. Dans les archives d'Outre-mer (Aix en Provence), il existe bien une liste manuscrite où figurent treize noms avec la mention : événements du 29-30 mars, assassinat de Sammarcelli, que nous reproduisons dans cet article.

²² *Idem.*, p. 114.

²³ Cf. Jauffret, J.-Ch (dir.) (1998), *La Guerre d'Algérie par les documents*, t. 2, *les portes de la guerre, 1946-1954*, Vincennes, Service historique de l'armée de terre.

Figure 1 : Liste des 13 suspects. ANOM, FR 4193.



Source : ANOM, FR 4193.

Parmi ces treize suspects, les corps de cinq d'entre eux ont « été jetés par-dessus le pont Sidi Rached à l'endroit qui surplombe la ville arabe », en contrebas du pont de Sidi Rached, d'après Patrick Kessel. Les corps gisants portaient les traces des balles. Il s'agit de Rabah Kechid dit Boucherit, Belbordj Youcef, Nasri Ali Ben Allal, Boudour Ali et Benrebia Tahar. En dehors de Rabah Kechid dit Boucherit dont la tombe est identifiée au cimetière de la ville²⁴, les tombes des quatre autres otages sont demeurées inconnues jusqu'à ce jour.

Le corps d'Ali Boudour²⁵ est retrouvé près du passage à niveau, non loin de la gare des chemins de fer.

Nous n'avons pas encore trouvé trace de ces tragiques disparitions (cinq otages) dans les archives, hormis que leurs noms figurent dans la liste conservée aux archives d'Outre à Aix en Provence²⁶. La seule publicité sur les circonstances de leur « mort » est celle du communiqué paru dans la presse locale.

²⁴ Selon le témoignage de L. Kechid (le fils aîné), la famille est avisée par une connaissance. Le corps est déposé à la morgue avant d'être enterré par le service des pompes funèbres assuré à cette époque par les frères Bastandji.

²⁵ D'après Kessel, P., *op.cit.*, p. 114.

²⁶ CANOM, FR 4193.

En revanche, les huit autres otages furent liquidés au pont du Laurier rose, à proximité du terrain d'aviation de l'oued Hamimine, si l'on s'en tient au procès-verbal de la gendarmerie cité ci-dessus.

Pour être plus précis, il convient d'ajouter que le fils de Sammarcelli, dès qu'il sut la nouvelle de l'assassinat de son père, a voulu faire justice lui-même²⁷. Dans son aveuglement, il tira sur la foule, tuant deux personnes et blessant six autres, non loin du café de la rue Poulle (rue Bouabdallah) dont les noms ne furent pas révélés à l'opinion publique. Ce fait avéré fut mis sur le compte d'une « fusillade d'origine inconnue » et le fils de Sammarcelli ne fut aucunement inquiété. Il assista « sous un déguisement à l'enterrement de son père. Le colonel dirigeant à Philippeville (Skikda) les parachutistes lui délivre un certificat attestant sa présence au corps le jour de l'attentat, et il peut quitter Constantine par l'avion d'Air France trois jours après ». Les deux disparus sont Mahia (prénom ?) et Benkaman Maâmar Ben Tahar.

Mémoire collective et rupture de transmission

Les familles ont su très rapidement le sort tragique qui a frappé les treize otages arrêtés au soir du 29 mars 1956, même si beaucoup ont espéré les revoir à l'indépendance²⁸. Dès le 5 avril 1956, Ahmed Bouchemal²⁹ a réuni les membres de l'Association des Ulémas pour leur annoncer la mort d'Ahmed Redha Houhou³⁰ et Smaïl Bouallag. Selon le témoignage d'Ahmed

²⁷ Le même scénario se répéta d'abord à Rivet (Meftah) près d'Alger, le 10 mai 1956, lors de l'assassinat du fils du boulanger Juan ; la famille armée a tiré sur « la foule musulmane qui prend le frais le long des trottoirs en attendant la fin officielle du jeune [...] Quelques voisins européens se joignent à la famille Juan et bientôt des dizaines de tués et de blessés jonchent le sol », in *BFLC*, Denise et Robert Barrat, *op.cit.*, p. 165-168 ; puis à Constantine, à la suite d'un attentat à la grenade survenu le 12 mai 1956, cf. notre contribution publiée « L'évènement dans la rue : Constantine 12 et 13 mai 1956, massacres et politique en temps de guerre », *Histoire contemporaine de l'Algérie*, Oran, éd. CRASC, 2010, p. 181-198. De nombreux exemples ont été publiés par Hafid Keramane, *La pacification*, Lausanne, La Cité éditeur, 1960.

²⁸ Le fils aîné de Youcef Belbordj dit que sa mère se rendait fréquemment à la gare de Constantine, au moment de l'indépendance, espérant retrouver son mari parmi les prisonniers libérés des camps et des prisons. Entretien du 9 mars 2013.

²⁹ Ahmed Bouchemal assurait à cette époque la direction de l'Institut Benbadis en l'absence de Mohamed Kheireddine et Larbi Tebessi, in ANOM, 7G/ 1405.

³⁰ La nouvelle est rapidement diffusée dans les milieux de l'Association des Ulémas qui dispose de bons relais, hors d'Algérie, notamment à Tunis. Cf. Le Journal *El Sabah* du 4 mai 1956 qui relate la disparition de Reda Houhou, in ANOM, 93/ 4307. Une brochure

Boudjeriou³¹, les domiciles de Bouallag et Rabah Kechid reçoivent les témoignages de sympathie de centaines de Constantinois, hommes et femmes. Le PCA clandestin à Constantine compte ses partisans liquidés dont Ali Boudour³² et Ali Nasri (tailleur à Rahbat el Djemal). William Sportisse³³ n'hésite pas à rappeler l'implication de *la Main Rouge*³⁴ dans l'arrestation et le massacre des 13 otages.

Saïd Benrabia (fils) est également averti de la mort de son père par un employé de l'hôpital. Peu de temps après, un responsable de l'organisation FLN, Salah Boudraâ lui confirme la double disparition de son père et de son frère.

La famille de Rabah Kechid est informée par une connaissance qui a découvert son cadavre abandonné en contrebas du pont de Sidi Rached. Le corps est déposé à la morgue de l'hôpital. Malgré l'intervention du docteur Mohamed Salah Bendjelloul, les autorités refusent de remettre le corps à la famille et procèdent seules à son enterrement. Il en fut de même pour Ali Boudour.

A Constantine, le souvenir des fusillés du 29 mars 1956 est inscrit dans quelques lieux de la ville. Le nom de Redha Houhou est inscrit au fronton de l'ex lycée d'Aumale et celui de Mohamed Tahar Ladjabi est donnée à l'ex place du colonel Gouvello (place près de la Medersa), là où son père tenait un café³⁵ et son portrait est accroché dans le bureau du syndicat des hospitaliers. L'avenue Guynemer où résidait Smaïl Bouallag³⁶ porte son nom depuis l'indépendance, de même que la rue Blandan porte le nom de Rabah Kechid. Le nom des frères Boudjebir dont Mohamed est affecté à l'ex rue Notre Dame des Lorettes à Bellevue. Malheureusement, le nom des autres victimes est rarement évoqué. Cependant, les noms de Belkacem Beziche, de

éditée au nom du « martyr » à Tunis est également interdite en mai 1957.

³¹ In *Constantine, Mintaqa 25, op.cit.*

³² Ces nouvelles conditions répressives mettent en alerte de nombreux communistes, membres des *Combattants de la libération* dont certains entrent en clandestinité tandis que d'autres rejoignent le maquis.

³³ Le Foll-Luciani, P.-J. (2012), *Le camp des oliviers, William Sportisse, entretiens*, Presses universitaires de Rennes.

³⁴ Sur *La Main Rouge*, organisation contre terroriste, cf. Melnik, C. (1998), *La mort était leur mission, le service Action pendant la Guerre d'Algérie*, Paris, Omnibus.

³⁵ Le café « El Goufla » existe toujours à Constantine et porte le nom de Nedjma. Il fut pendant la période antérieure à 1954 ; le lieu de rencontre des nationalistes de toutes tendances, des étudiants des médersas et des lycées et des musiciens férus de *malouf*.

³⁶ Tous les 29 mars, la famille Bouallag rappelle au souvenir son cher disparu. Cf. *el Acil* du 29 mars 2015.

Benrabia Tahar et son fils Abdelmadjid sont inscrits dans la stèle des martyrs apposée au niveau de la piscine de Sidi M'cid³⁷.

Les noms de Belbordj, Bouzou, Nasri et Benkamane ne figurent nulle part. En regardant de près la liste des otages fusillés le 29 mars 1956, on est frappé par l'hétérogénéité sociale et politique des uns et des autres. Mais un caractère commun les relie : la plupart sont impliqués dans les réseaux mis en place par l'organisation du FLN dans la ville de Constantine. Quelques-uns sont des acteurs de l'espace politique et social à un titre ou à un autre et chacun d'eux représente le maillon d'une petite élite minoritaire³⁸ qui est en mesure de jouer un rôle public et d'en tirer une légitimité.

Ali Boudour (1906-1956), cheminot est affilié au PCA dont il dirige le bureau fédéral. Mohamed Tahar Ladjabi (1920-1956) est secrétaire du syndicat CGT des hospitaliers. Bouzou (1922-1956) est membre de l'UDMA et syndicaliste, membre de l'UGTA (le local de l'UDMA à Constantine). Tous les trois ont un profil de militants professionnels, acquis à la défense d'un programme de revendications politiques et sociales, susceptible de peser sur les divers milieux sociaux où ils agissent et sur les conduites à tenir dans un cadre organisé.

Benrabia Tahar est employé à l'EGA. Serait-il syndiqué avec son compagnon Belkacem Beziche ? Quant à son fils, sa présence au journal *La Dépêche de Constantine* a-t-elle un lien avec « le tirage des tracts » ?

Ali Nasri³⁹ exerçait la profession de tailleur et militait dans les rangs du PCA. Installé dans une boutique située à Rahbat el Djemal, son atelier se prête aux rencontres et aux discussions sur l'actualité politique. Tout comme la petite échoppe où Mohammed Boudjebir vendait du lait et ses dérivés⁴⁰ et qui accueillait sans

³⁷ Stèle apposée par l'APC de Constantine et l'organisation des Anciens Moudjahidine.

³⁸ Il convient d'insister sur l'étroitesse du champ des espaces publics où peut s'engager l'action politique des Algériens en situation coloniale et sur ses conséquences négatives sur le processus de constitution d'une élite. Une telle fragilité agit comme frein à l'émergence d'intermédiaires jouissant de la capacité de se poser comme citoyens à part entière. Elle est révélatrice aussi des enjeux de pouvoir et de domination qu'implique la situation coloniale.

³⁹ Malgré tous mes efforts, je n'ai pu entrer en contact avec sa famille. Saïd Nasri, cheminot disparu en 1957 et dont le nom est donné à une rue dans la ville de Constantine, n'a aucun lien de parenté avec Ali Nasri (entretien avec le fils).

⁴⁰ Il existait au bout de la rue des Djezzarine de nombreux commerces qui s'adonnaient à

cesse une clientèle. Elle offrait un lieu propice aux rendez-vous discrets et pouvait servir de boîte aux lettres.

Réda Houhou et Smaïl Bouallag⁴¹ ne sont pas à vrai dire des leaders politiques de grande envergure mais ils font figure de notables. Smaïl Bouallag (1904-1956) est membre de la section locale de l'Association des Uléma musulmans algériens à Constantine et fait partie du bureau de bienfaisance de la medersa *et tarbiya oua ta'alim*. Par ailleurs, il est conseiller municipal, élu sur la liste UDMA (1953). Il exerce le métier de fripier et en dirige le syndicat. Connu pour son franc-parler, ses idées nationalistes lui valent une surveillance constante de la police. Au lendemain du 1^{er} Novembre 1954, il est arrêté ainsi que d'autres militants nationalistes et son domicile est perquisitionné. Libéré peu après, il reçoit un arrêté préfectoral en date du 15 octobre 1955, lui notifiant l'interdiction de séjour.

Reda Houhou⁴² (1911-1956) est un homme de culture, proche de l'Association des Ulémas. Il fut directeur de la medersa *el Tarbia oua el Ta'alim* à Constantine avant d'assurer le secrétariat de l'institut Benbadis. Personnalité attentive aux courants politiques qui agitent la place publique, il entretient des relations avec l'UDMA, le MTLD et le PCA. En 1949, il adhère au Comité constantinois des *Combattants pour la Paix* et sera à ce titre délégué au *Congrès mondial de la Paix* (1951) à Varsovie. Cette participation a suffi pour que la police le considère comme «un militant communiste». Outre ses activités politiques, Reda Houhou se distingue par son implication dans la vie culturelle de la ville. Ses écrits littéraires lui valent d'être considéré à juste titre comme le père du roman moderne algérien en langue arabe. Il est par ailleurs le fondateur avec Tewfik Khaznadar et le docteur Amor Bendali de la troupe musicale, *el mizhar el qacentiniqui* se produit régulièrement au théâtre de Constantine et sa région⁴³.

Il dirige également la société sportive de l'Institut Benbadis. Il est probable qu'il faisait l'objet de filatures de la part de la police. Il est tout aussi probable qu'il était de par sa position en contact

la vente du lait, petit lait, miel et galettes que la clientèle de passage pouvait consommer sur place.

⁴¹ Cf. ANOM, FR 93/4306,

⁴² Cf. fiche signalétique ANOM, FR 93/4206 et 93/4307 (avis paru dans *Alger Républicain* du 1^o juillet 1955).

⁴³ Sur les activités théâtrales de Ahmed Reda Houhou, cf. ANOM, 93/ 4223.

avec l'organisation du FLN⁴⁴. En relation avec l'UDMA, il est chargé de recueillir les doléances des commerçants ayant subi des dommages lors de la rafle du 23 juin 1955. Le 30 juin 1955, une énorme rafle paralyse la ville de Constantine, Redha Houhou est arrêté en même temps que son fils. La découverte d'une lettre adressée par Aissa Dous, représentant de l'Association des Ulémas à Lyon lui vaut de « subir les formalités du service anthropométrique » selon *Alger Républicain* au même titre qu'une soixantaine de personnes.

Leur influence participe à l'échelle locale à cette socialisation politique⁴⁵ qui s'adresse à un public large où s'entremêlent les groupes sociaux lors de diverses manifestations (conférences, présentation de pièces de théâtre, campagnes électorales, écrits, manifestations musicales, sportives etc...). L'un et l'autre sont partie prenantes de cette lente mais profonde prise de conscience qui œuvre à la construction d'une identité nationale, en offrant des références nouvelles et des pratiques culturelles inédites⁴⁶ et une appropriation de l'espace public. D'où des alternatives en perspective qui nourrissent les sensibilités, ouvrant ainsi un champ des possibles.

Youcef Belbordj était titulaire d'un CAP d'opérateur de cinéma. A ce titre, il assurait non seulement les projections au cinéma Le Triomphe (en haut de la rue de France, non loin du lycée d'Aumale, An Nasr aujourd'hui) mais également les projections dans les centres des alentours. Jouissant d'un niveau d'instruction appréciable par rapport au reste de ses compatriotes⁴⁷, c'était un homme de culture qui suivait de près toutes les activités que les salles de spectacle de Constantine accueillait régulièrement. Fêré de théâtre, il fréquentait aussi le monde des comédiens parmi eux Mohammed Touri qu'il recevait à son domicile, lors de ses tournées à Constantine. Probablement, il était en relation avec

⁴⁴ D'après un entretien avec un enseignant de l'Institut Benbadis, Mr B. M, le tirage de tracts se faisait dans l'Institut dont Ahmed Reda Houhou assurait le secrétariat.

⁴⁵ Cf. Carlier, O. (1995), « Les lieux du politique » in *Entre Nation et Djihad*, Paris, Sciences Po, p. 163-201.

⁴⁶ L'étude de l'introduction des formes culturelles modernes en Algérie et leurs nombreuses interactions dans le champ social devraient apporter des éclairages à l'histoire culturelle du politique qui ne saurait être l'apanage des seules formations politiques. Les niveaux infra politiques sont également révélateurs des sentiments d'appartenance (dont le sentiment national).

⁴⁷ Il avait son brevet élémentaire. Entretien avec son fils El Garmi Belbordj, 9 mars 2013.

Redha Houhou qui dirigeait le *Mazher el Qacentini*. Compte tenu de ses activités, Belbordj était appelé à se déplacer souvent dans la région. Entré dans la résistance, il servait d'agent de liaison et convoyait dans sa voiture divers ravitaillements destinés au maquis – notamment des médicaments livrés par le docteur Tidjani Haddam.

A ce stade de la recherche, il existe peu d'informations concernant le reste des victimes, sauf que ces gens ordinaires sont des « acteurs sujets »⁴⁸ : Rabah Kechid et son neveu Mohamed Boudjebir sont des commerçants ; l'un possède un café situé à la Place Toussaint Pinelli (Rahbat El Souf) non loin du commissariat du 2^o arrondissement où officiait Sammarcelli, l'autre tenait une boutique de lait dans le même quartier. Le café comme la boutique sont le lieu de rendez-vous non seulement des hommes du voisinage mais également de ceux qui viennent de plus loin. Originaire de Petite Kabylie, Rabah Kechid avait conservé des liens avec son pays natal. Du reste, tout le quartier renferme de nombreuses corporations de métiers dont celle des Djezzarine (les Bouchers) réputée pour son esprit de corps.

Abdelmalek Bouzou est un employé municipal ; Belkacem Beziche travaillait à l'EGA tout comme Tahar Benrabia. Quant au fils de ce dernier, Abdelmalek Benrabia il travaille de nuit à *la Dépêche de Constantine*, Maâmar Benhaman est journaliste.

La famille Benrabia avait un logement situé à la rue Clemenceau (Larbi Ben M'hidi) qui servait de refuge aux membres de la résistance de Constantine et des alentours⁴⁹.

Pour une histoire de la Résistance algérienne

S'il y a quelque chose à tirer de ces fragments d'archives, c'est que malgré le poids de la répression, ces disparus sont devenus par la force des choses, sujets d'une histoire qu'il serait difficile d'écrire sans eux. Leur disparition a fait l'évènement qu'il est impossible de taire. La mort de ces acteurs revêt une signification emblématique du sacrifice pour la patrie. Leur élimination ne doit rien au hasard.

⁴⁸ Les investigations sont en cours en vue de faire des entretiens avec les familles des victimes et des témoins de cette période. En l'absence de sources écrites, il reste à privilégier une approche micro historique qui prenne appui sur les acteurs-sujets du moment. Cf. Le petit, B. (1995), « L'histoire prend-elle les acteurs au sérieux », *Espaces Temps*, n° 59-60, p. 112-122.

⁴⁹ Entretien avec le fils de Benrabia Tahar.

Elle éclaire autrement le processus révolutionnaire au cœur de la société et permet de mesurer l'enracinement de l'organisation FLN en milieu urbain, durant les premières années de la Guerre de libération nationale.

Leur disparition invite par conséquent au renouvellement historiographique en analysant ce qui se joue au moment où l'évènement a lieu, en termes de représentation. C'est leur histoire et par extension c'est l'histoire de la société algérienne qui s'impose comme objet privilégié d'études. La priorité accordée à l'échelle locale (la micro-storia) réhabilite « l'expérience des acteurs » loin des constructions déterministes, appelant à l'investissement de l'histoire de la Résistance, de la violence et des massacres⁵⁰, de la souffrance et des traumatismes.

L'absence d'archives ou leur dissimulation⁵¹, la faiblesse de l'école historique algérienne, au-delà des discours de circonstances⁵², à forte coloration idéologique, contribuent à la fragilité de la transmission du souvenir, entretiennent l'oubli et rendent paradoxalement invisible un passé colonial « qui ne passe pas ». A la suite de la découverte du charnier d'oued Hamimine, les autorités locales du Khroub ont offert une sépulture à ces disparus du 29 mars 1956 mais sans prendre la peine de mentionner leur identité. Reposant au carré des martyrs du cimetière du Khroub, ces victimes de la violence coloniale demeurent anonymes et inconnues. Le refus volontaire ou non, conscient ou non d'énoncer les noms et prénoms est une autre manière de les faire tomber dans l'oubli. Il en résulte des difficultés quasi insurmontables à produire un récit collectif d'où une mémoire frappée de profondes lésions. « Si on ne ressuscite pas les vies échouées en archive, ce n'est pas une raison pour les

⁵⁰ Cf. le travail novateur de El Kenz, D., (2005), *Les massacres dans l'histoire*, Paris, Gallimard.

⁵¹ Cette absence est double. La mainmise de la France, ancienne puissance coloniale, sur la quasi-totalité des archives concernant cette période est aggravée par l'opacité qui entoure la gestion des archives algériennes. Une telle situation bloque voire interdit l'écriture de l'histoire en générale de l'Algérie durant la Guerre de libération et celle des disparus en particulier.

⁵² Il existe une concurrence mémorielle scandaleuse qui consiste à valoriser la mémoire des uns et à déprécier la mémoire des autres, comme s'il pouvait exister des « bons » et des « mauvais » morts. Une telle inégalité dans le traitement des mémoires concourt à rendre impossible la production d'un récit consensuel de la Guerre de libération et à distendre les liens du souvenir collectif.

faire mourir une deuxième fois » : ces propos d'Arlette Farge⁵³ ont inspiré cette courte réflexion sur la disparition de plusieurs habitants de la ville de Constantine. Elle est inachevée et exige d'être complétée. Mais, son intérêt est d'offrir l'occasion d'investir de nouveaux objets celui des disparus lors de la Guerre de libération nationale. Au lendemain de l'indépendance, on peut lire quotidiennement dans les journaux des avis de recherche concernant les personnes disparues durant la guerre, demeurés sans réponse⁵⁴.

L'heure est venue d'ouvrir ce dossier des disparus. Au moment où le président de la république française vient d'autoriser la veuve de Maurice Audin⁵⁵ à consulter le dossier de son mari disparu, les familles algériennes concernées et les historiens attendent le même geste.

⁵³ Farge, A. (1989), *Le goût de l'archive*, Paris, Le Seuil, p. 145.

⁵⁴ Bouzou Messaoud signale la disparition de son frère Abdelmalek qui figure parmi les fusillés du 29 mars 1956, *La Dépêche de Constantine*, du 25 octobre 1962.

⁵⁵ La consultation des archives concernant le cas de Maurice Audin disparu à la suite de son arrestation vient d'être autorisée.